



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 85 du 25 octobre 2024**

TEXTE NOMINATIF

Texte 12

#### **DÉCISION N° 2212/ARM/SEO/CSTA/DIR**

portant délégation de signature (centre de soutien technique et administratif du SEO).

Du 11 octobre 2024

## DÉCISION N° 2212/ARM/SEO/CSTA/DIR portant délégation de signature (centre de soutien technique et administratif du SEO).

Du 11 octobre 2024

NOR A R M E 2 4 0 1 8 1 6 S

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 1966/ARM/SEO/CSTA/DIR du 30 août 2024 portant délégation de signature \(centre de soutien technique et administratif du SEO\).](#)

Référence de publication :

BOC n°85 du 25/10/2024

Le commandant du centre de soutien technique et administratif,

Vu l' arrêté du 20 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2020 portant organisation du service de l'énergie opérationnelle et divers arrêtés intéressant le ministère de la défense (JO n° 250 du 26 octobre 2021, texte n° 5) ;

Vu l' arrêté du 23 avril 2015 modifié, portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense (JO n° 104 du 5 mai 2015, texte n° 4) ,

Décide :

### Art. 1er.

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, une délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer au nom du commandant du centre de soutien technique et administratif, dans le cadre des attributions du service, toutes pièces justificatives relatives aux dépenses, aux opérations de régularisation et aux ordres de recettes :

- IC1 **LAJOIE** Fabrice, commandant en second du centre de soutien technique et administratif ;
- COL **CANTE** Max, bureau finances ;
- LCL **DEBROAS** Nicolas, chef du bureau finances ;
- CNE **STALIN** Bastien, chef du pôle dépense
- CR2 **JACQUOT** Maité, cheffe du pôle pilotage ;
- Mme **LAI-TANG** Karine, cheffe du pôle recette ;
- M. **LLORIA** Philippe, adjoint au chef du bureau finances;
- M. **THEVENIN** Bruno, chef de la section approvisionnement et avitaillement ;
- Mme **BEGINOT** Valérie, cheffe de la section soutien aux opérations ;
- Mme **BASTIEN** Laetitia, adjoint au chef du pôle recette ;
- Mme **SECHI** Sabrina, carte accréditives ;
- Mme **MAZZUCOTELLI** Mélanie, carte accréditives ;
- Mme **FACCINETTO** Claudine, produits pétroliers ;
- Mme **RABOT** Nathalie, fonctionnement ;
- M. **CLAIN** Pierre, bureau finances ;
- Mme **CHAMPENOIS** Christelle, fonctionnement ;
- Mme **PELISSIER** Justine, opérations extérieures.

### Art. 2.

Du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 23 septembre 2024, une délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer au nom du commandant du centre de soutien technique et administratif, dans le cadre des attributions du service, toutes pièces justificatives relatives aux dépenses, aux opérations de régularisation et aux ordres de recettes :

- M. **AYME** Jean-Pierre, opérations extérieures.

### Art. 3.

La décision n° 1966/ARM/SEO/CSTA/DIR du 30 août 2024 portant délégation de signature (centre de soutien technique et administratif du SEO) est abrogée.

Art. 4.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieur en chef de 1<sup>re</sup> classe,  
commandant du centre de soutien technique et administratif,*

Hugues GAULTIER de la FERRIERE.